

sycomore

Global Éco Solutions

Rapport de performance de durabilité et d'engagement actionnarial

Le présent rapport présente le processus d'investissement du fonds et rend compte de sa performance en matière de durabilité et d'engagement actionnarial au titre de l'année 2024, notamment en réponse aux exigences du label ISR créé et soutenu par le Ministère français de l'Économie et des Finances.

Sommaire

01

Philosophie d'investissement du fonds

1. Notre définition d'investissement durable p. 4
2. Nos filtres d'exclusion et de sélection ESG p. 5
3. Un univers d'investissement aux multiples thématiques p. 6
4. Notre gestion des risques de durabilité p. 8
5. Notre stratégie d'alignement climat et biodiversité p. 9

02

Performance en matière de durabilité

1. Investissements durables p. 10
2. Performance SPICE p. 11
3. Exposition aux ODD p. 12
4. Indicateurs de durabilité p. 14

Environnement p. 14

- Net Environmental Contribution
- Part verte
- Taxonomie verte européenne
- Alignement climat : SB2A et SBTi
- Intensité carbone des mix de génération d'électricité
- Exposition aux énergies fossiles
- Empreinte carbone
- Empreinte biodiversité

Social p. 19

- Contribution sociétale des produits et services
- Politique de droits humains
- Croissance des effectifs

Gouvernance p. 21

- Diversité de genre

03

Engagements et votes

1. Nos actions d'engagement p.22

Zoom sur nos derniers engagements p.23

- Net Zero Engagement Initiative
- Nexans

2. Nos votes en assemblées générales p. 25

04

Annexes

p. 26

01 Philosophie d'investissement du fonds

Le fonds **Sycomore Global Éco Solutions** est investi en actions cotées **internationales**, de toutes tailles de capitalisation. Il se compose uniquement d'entreprises dont les **modèles économiques contribuent à la transition écologique** selon le critère de la Net Environmental Contribution (NEC).

Le fonds peut investir dans un **large spectre de domaines** : **énergie renouvelable**, efficacité énergétique et **électrification**, **mobilité**, ressources naturelles, rénovation et **construction**, économie **circulaire**, **alimentation** et **éco-services**. Il exclut par ailleurs les entreprises dont l'activité est fortement destructrice de biodiversité ou contributrice au réchauffement climatique ou dont la notation environnementale, sociétale et de gouvernance est insuffisante. Le fonds a **plusieurs objectifs** :



Il vise, sur une période de cinq ans, **une performance supérieure à l'indice MSCI AC World Net Total Return EUR** (dividendes réinvestis).



Il s'engage, à tout instant, à **investir exclusivement dans des entreprises durables** au titre du **règlement SFDR** (soit 100% de titres durables dans la part investie du fonds).



Il vise, à tout instant, **une surperformance par rapport à son indice de référence** sur la **Net Environmental Contribution** (NEC) et la **part verte**.



À compter de janvier 2025, le fonds vise **une surperformance par rapport à son indice de référence sur la Net Environmental Contribution** et sur la part des entreprises ayant pris des initiatives de **réduction des émissions** visant un alignement aux objectifs de l'Accord de Paris.

L'objectif de durabilité du fonds vise, au travers des entreprises sélectionnées, **une recherche d'impacts environnementaux positifs** qui se concrétise à trois niveaux :

- 1. Intentionnalité** : le processus de sélection de valeurs et de construction de portefeuille s'appuie sur la Net Environmental Contribution (NEC), qui mesure le degré de **contribution à la transition écologique des modèles économiques**, en intégrant les dimensions « climat » et « biodiversité ». Le fonds a pour objectif de surperformer son indice de référence sur cet indicateur en sélectionnant les émetteurs ayant une NEC supérieure ou égale à +10%. Les critères de sélection, d'une part, et les indicateurs environnementaux à surperformer, d'autre part, traduisent ainsi l'intention du fonds.
- 2. Additionnalité** : la promotion des meilleures pratiques, réalisée via notre **engagement actionnarial**, est vecteur d'amélioration des performances des entreprises sur ces enjeux. Par ailleurs, le développement de la NEC favorise le fléchage des investissements vers les solutions pour la transition écologique, pan de l'économie sur lequel il y a un déficit d'investissement significatif³.
- 3. Mesure** : la NEC **rend compte de la contribution environnementale, positive et négative, activité par activité, par rapport à l'impact environnemental moyen de ladite activité**. Par construction, une NEC strictement positive est le marqueur d'une contribution positive à un monde plus sobre en carbone et plus respectueux du capital naturel. Cet indicateur permet de rendre compte de l'alignement de nos investissements avec l'intention du fonds et de les positionner par rapport à l'indice de référence. Ainsi, nous présentons, au chapitre 2, la contribution environnementale nette du portefeuille, ainsi que d'autres indicateurs de mesure de la performance de durabilité du fonds et de l'exposition des entreprises investies aux ODD.

Les entreprises éligibles au fonds sont sélectionnées selon un processus d'investissement rigoureux qui s'appuie sur une **analyse fondamentale intégrant les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance** (ESG) suivant notre modèle **SPICE**². Cette analyse est menée selon le principe de double matérialité tel que défini par la Commission européenne: il tient compte, d'une part, des risques pouvant affecter la valeur de l'entreprise et, d'autre part, des incidences négatives sociales ou environnementales de l'activité de l'entreprise sur ses parties prenantes.

² SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment. Notre **politique d'intégration ESG** détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

³ Cf. Agence Internationale de l'Energie et IPCC.

1.1

Notre définition d'investissement durable

Avec l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2023, des normes techniques de réglementation (RTS) du règlement SFDR, Sycomore AM a déployé sa **définition unique de l'investissement durable** pour l'ensemble de ses univers d'investissement. En cohérence avec la définition du règlement SFDR⁴, cette définition s'articule autour de trois éléments :

1 Identifier les investissements ayant une contribution positive aux enjeux environnementaux et sociaux listés dans la définition

- Depuis 2015, Sycomore AM a déployé des **métriques d'évaluation** de la capacité des **produits et services** d'une entreprise à répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux, tels que l'accès à des énergies renouvelables, la gestion efficace des ressources ou encore l'accès à des services de santé : la **Net Environmental Contribution** et la **Contribution Sociétale** des produits et services.
- Nous avons également développé, en partenariat avec The Good Economy, une métrique, **The Good Jobs Rating**, visant à évaluer la capacité d'une entreprise à créer, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, des **emplois pérennes**, de **qualité**, **accessibles à tous** et en particulier dans les zones géographiques qui en ont le plus besoin.
- Enfin, notre modèle d'**évaluation du capital humain**, Happy@Work, déployé depuis 2015, vise à identifier les entreprises qui offrent un cadre de travail particulièrement **favorable à l'épanouissement des collaborateurs**.

Un investissement est identifié comme ayant une contribution positive s'il franchit le seuil minimal fixé sur **au moins l'une des 4 métriques**.

2 Éviter les investissements pouvant causer des préjudices importants

Nous nous appuyons sur nos **politiques d'exclusion** et de **gestion des controverses** préexistantes, notre modèle de notation fondamentale **SPICE** intégrant les enjeux ESG et notre **politique de prise en compte des incidences négatives** (*Principle Adverse Impact*), publiée en 2023.

3 Assurer la mise en œuvre de pratiques de bonne gouvernance

Une note de gouvernance minimale est nécessaire pour qu'un investissement soit qualifié de durable.

Cette définition peut se résumer comme suit :

1

Avoir une contribution positive

NEC $\geq +10\%$

Mesure holistique de l'impact environnemental global

ou

CONTRIBUTION SOCIÉTALE $\geq +30\%$

Métrique innovante de l'impact sociétal des produits et services

ou

THE GOOD JOBS RATING $\geq 55/100$

Capacité d'une entreprise à créer des emplois durables et de qualité, pour tous

ou

NOTE HAPPY@WORK $\geq 4,5/5$

L'épanouissement au travail selon Sycomore AM

2

Ne pas causer de préjudice important (DNSH*)

Politique d'exclusion

Controverse de sévérité 3/3

Note SPICE $< 3/5$

Politique PAI**

3

Suivre des pratiques de bonne gouvernance

Note Gouvernance $\geq 2,5/5$

*Do No Significant Harm. **Principal Adverse Impact.

Sélectivité

Moins de 50% des grands indices européens, et notamment l'EuroStoxx, est considéré « durable » par cette approche. Ce niveau de sélectivité s'inscrit dans la moyenne des sociétés de gestion françaises selon un sondage réalisé par l'Association Française de Gestion en février 2023.

⁴ Le règlement SFDR définit un « investissement durable » de la manière suivante : « Investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs-clés en matière d'utilisation efficace des ressources concernant l'utilisation d'énergie, d'énergies renouvelables, de matières premières, d'eau et de terres, en matière de production de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre ou en matière d'effets sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, en particulier un investissement qui contribue à la lutte contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail, ou un investissement dans le capital humain ou des communautés économiquement ou socialement défavorisées, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales. »

1.2 Nos filtres d'exclusions et de sélection ESG



Un filtre d'exclusion des principaux risques et incidences négatives en matière de durabilité

Le filtre d'exclusion permet d'écarter les entreprises présentant des risques ou des incidences négatives en matière de durabilité selon le principe de double matérialité. Une entreprise est ainsi inéligible au fonds si :

- Elle est impliquée dans des activités exclues par notre **politique d'exclusion ISR** pour leurs impacts sociaux ou environnementaux controversés ;
- Elle a des **pratiques de gouvernance** jugées insuffisantes, telles que définies dans notre politique d'exclusion ;
- Elle est exclue au regard de notre **politique PAI** ;
- Elle a une note **SPICE** inférieure à 3/5.



Un filtre de sélection des entreprises à contribution environnementale positive

Notre sélection de valeur cherche à identifier les entreprises dont la **contribution des produits et services à la transition écologique est positive, mesurée par une NEC strictement supérieure à 0%** pour chacune des valeurs en portefeuille. Ce critère de sélection permet de favoriser les entreprises présentant des solutions en matière de durabilité au travers d'une contribution environnementale positive en ligne avec les ODD, l'Accord de Paris et la Taxonomie européenne.

La **NEC** est un indicateur environnemental qui mesure, pour chaque entreprise, la contribution du modèle économique et de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique en matière de climat, de biodiversité, de ressources-déchets, d'eau et de qualité de l'air. Elle s'échelonne sur une échelle de **-100%** pour une activité fortement destructrice de capital naturel à **+100%** pour les activités à impact environnemental net fortement positif. Le centre de l'échelle à **0%** représente, par construction, la moyenne de l'impact physique environnemental de l'économie mondiale⁵.

⁵ Plus d'information sur la Net Environmental Contribution et les méthodologies sous-jacentes sur le site de la [NEC Initiative](#).

Univers Sycovalo*

Exclusion ESG

Politique d'exclusion ISR

Controverse de sévérité 3/3 **et** Note Gouvernance ≤ 2,5/5

Politique d'exclusion Greenfin

Sélection environnementale

Net Environmental Contribution **NEC**
> 0%

et Investissement durable

Eligibilité ESG

Note **SPICE** ≥ 3/5

Sycomore Global Éco Solutions

100% d'entreprises durables investies

* Ensemble de plus de 3 000 valeurs analysées par notre équipe d'analystes financiers et extra-financiers.

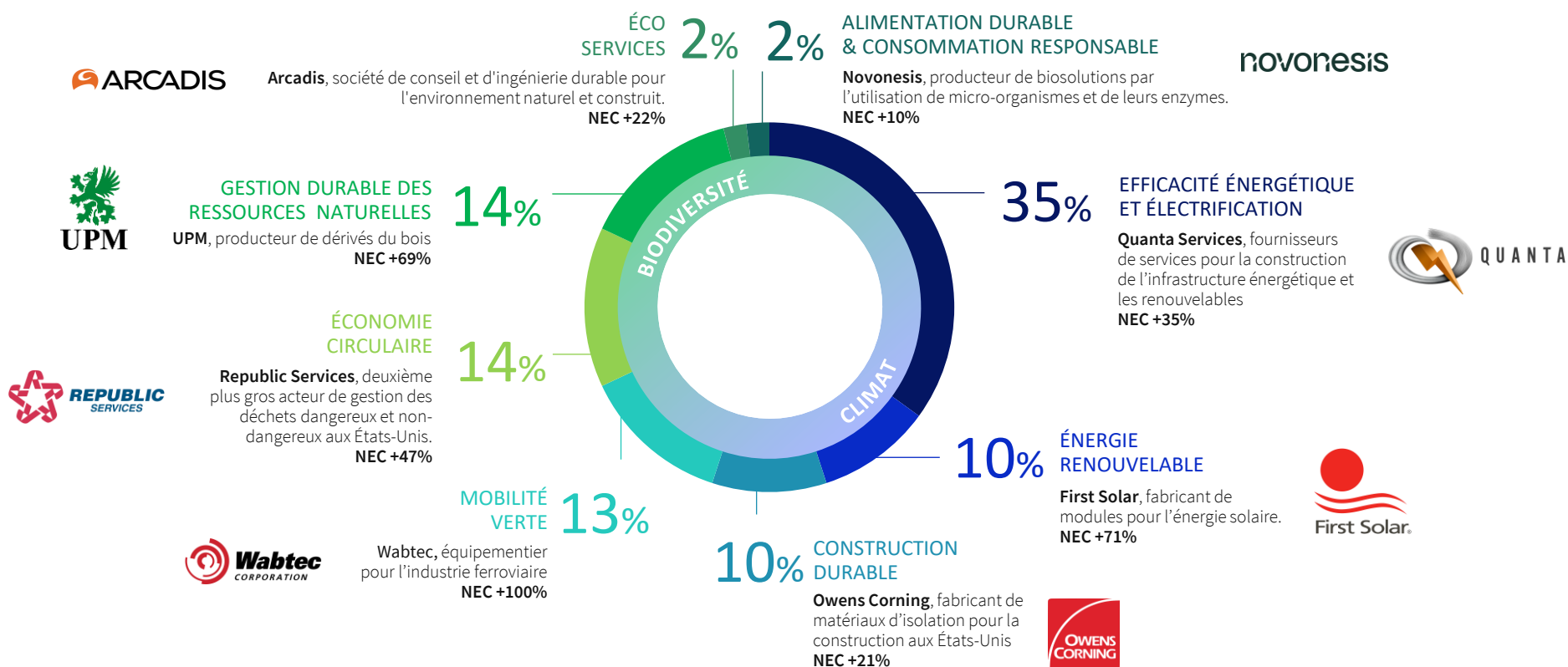
1.3

Un univers d'investissement aux multiples thématiques

Les acteurs de la transition écologique et énergétique

Il s'agit d'un **vaste écosystème d'entreprises** dont les produits et/ou services impulsent, dans nos manières de consommer, de nous déplacer, de produire ou de cohabiter, **les changements nécessaires** pour faire face aux multiples enjeux de la transition écologique et énergétique : non seulement le **climat** mais aussi la **biodiversité**, l'**eau**, la gestion des **déchets** et des **ressources**, la qualité de l'**air**... tous concomitants.

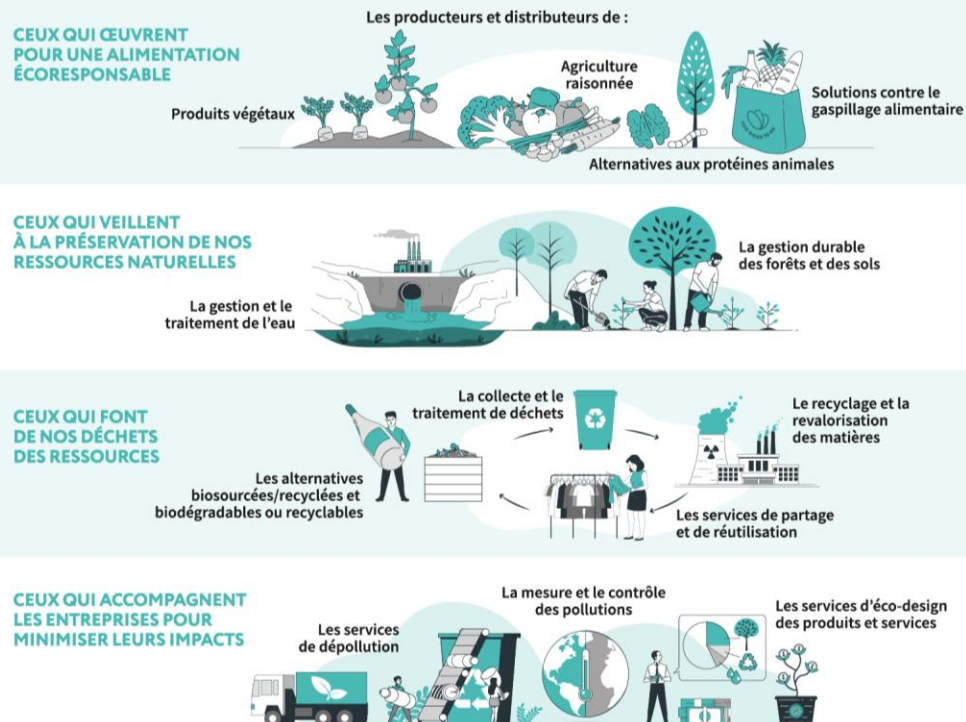
Sur chacun de ces grands chantiers, **c'est toute une chaîne de valeur à l'œuvre** : ceux qui imaginent des solutions durables et responsables bien sûr, mais aussi tous ceux qui opèrent pour permettre leur mise en œuvre et leur fonctionnement dans le temps.



1.3 Un univers d'investissement aux multiples thématiques

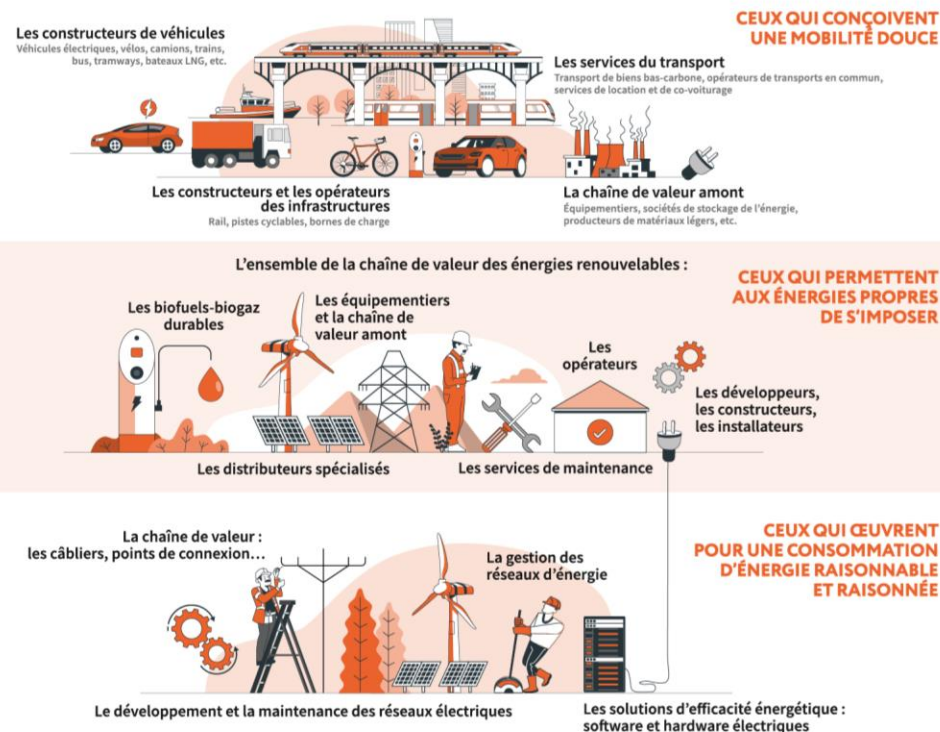
LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES

Des entreprises de plus en plus nombreuses agissent désormais à la fois pour une meilleure gestion et pour une utilisation plus rationnelle de nos ressources naturelles.



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La transition énergétique implique une consommation raisonnable et raisonnée d'énergie, plus de sources d'énergies propres et renouvelables, mais également des réseaux capables d'intégrer et de gérer ces sources d'énergies et d'optimiser les flux.



CEUX QUI RÉINVENTENT NOS MAISONS À TOUS LES ÉTAGES



1.4

Notre gestion des risques de durabilité



Nous limitons d'abord l'exposition du fonds à certains risques de durabilité associés aux activités controversées par leurs impacts négatifs environnementaux ou sociaux importants, en appliquant notre **politique d'exclusion ISR** et les **exclusions sectorielles spécifiques aux labels** du fonds.

Sont couverts, l'**armement** controversé et conventionnel, le **tabac**, les **pesticides**, la **pornographie**, la **violation des principes du pacte mondial des Nations Unies**, les **énergies fossiles** (charbon, pétrole et gaz conventionnels et non conventionnels) et, plus largement, la **production d'électricité carbonée**. La majorité des exclusions est définie par des critères stricts basés sur des niveaux d'exposition du chiffre d'affaires des entreprises.



La gestion de l'exposition du fonds aux risques de durabilité est ensuite assurée par le critère de **note minimale SPICE (3/5)**. En effet, le modèle d'analyse SPICE prend en compte à la fois les **risques et les impacts de durabilité**, deux concepts intrinsèquement liés. SPICE intègre, à travers ses 90 critères sous-jacents, une analyse de l'exposition et de la gestion par l'entreprise des risques de durabilité tels que ceux liés à l'**éthique des affaires**, la **fiscalité**, les **droits humains**, les **conditions de travail**, la chaîne de **sous-traitance**, les catastrophes environnementales, la transition **écologique et énergétique**, la protection des **données individuelles**, etc.

Les **principales incidences négatives**, et en particulier les **14 indicateurs PAI** du **règlement SFDR** obligatoires applicables aux entreprises, sont intégrées aux critères de notre modèle SPICE, en fonction de leur matérialité par rapport aux activités et à l'empreinte régionale de chaque entreprise, mais également de la disponibilité des données correspondantes. Pour plus d'information, se référer à notre **politique relative aux principales incidences négatives**.



Enfin, dans certains cas, la gestion des risques de durabilité auxquels les entreprises sont exposées peut **s'appuyer sur notre politique d'engagement actionnarial** qui vise à faire progresser les entreprises sur des enjeux jugés matériels et dans une optique d'additionnalité.

Le cadre global de gestion des risques de durabilité est amendé à mesure qu'évoluent nos méthodologies et la disponibilité des données. Une revue systématique est réalisée au maximum tous les deux ans.

Zoom sur la gestion des risques liés au changement climatique et à la biodiversité

Les risques de durabilité en matière d'environnement sont pris en considération dans toutes nos analyses fondamentales, évalués au sein du pilier Environnement de notre modèle SPICE pour aboutir à une note sur 5 qui reflète la gestion par l'entreprise du risque de transition, des risques physiques et de ceux liés à l'érosion de la biodiversité et couvre, pour chacune de ces évaluations :

- les quatre principales pressions exercées sur la biodiversité telles que recensées par l'IPBES⁶ en 2019 : l'**usage des terres et des milieux aquatiques et marins**, l'**exploitation directe des ressources**, le **changement climatique** et la **pollution** ;
- l'**ensemble de la chaîne de valeur**, y compris l'amont et l'aval, c'est-à-dire les scopes 1, 2, 3 amont et 3 aval, dès qu'ils ont un impact significatif.

La gestion des risques de durabilité en matière d'environnement est détaillée au chapitre 3 de notre **stratégie Capital Naturel**.



⁶ Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) : organe intergouvernemental créé en 2012 et placé sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement, du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

1.5

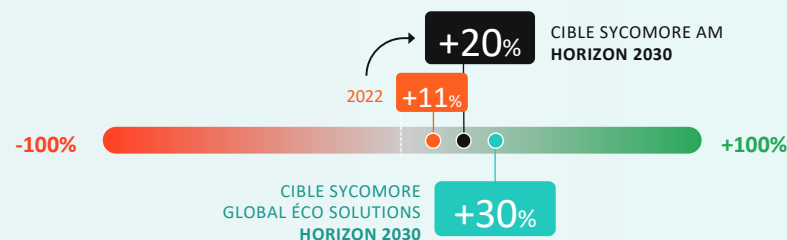
Notre stratégie d'alignement climat et biodiversité

En 2022, nous avons construit une **trajectoire quantifiée vers 2030 pour notre société de gestion**, et avons posé de nouveaux jalons en matière de climat et de biodiversité. Cette ambition s'inscrit dans le triple cadre de l'**Article 29** de la loi française **Énergie Climat** entrée en vigueur en 2021, de notre démarche d'**entreprise à mission** certifiée **B Corp** depuis 2020 et de nos engagements pris auprès De l'initiative **Science Based Targets** en 2021.

Une trajectoire climat et biodiversité quantifiée

Notre trajectoire s'exprime grâce à la **Net Environmental Contribution** (NEC), un indicateur environnemental holistique qui couvre l'ensemble des **principaux impacts environnementaux** que sont le **climat**, la **biodiversité** et les **ressources**. La NEC s'inscrit sur une échelle normée universelle allant de **-100%** à **+100%**, 0% représentant par construction la moyenne de l'économie mondiale. Elle est applicable à **tous les métiers** et à **toutes les classes d'actifs**.

Afin d'atteindre notre objectif statutaire d'**augmenter la contribution de nos investissements à la transition écologique**, nous nous sommes fixés, au niveau de **Sycomore AM**, un **objectif de NEC à horizon 2030 de +20%** (contre +8% en 2024 et partant de +11% en 2022).



La stratégie d'alignement de **Sycomore Global Éco Solutions** consiste à maintenir la **NEC du fonds** supérieure ou égale à **+30%** à l'horizon 2030.



En complément de la NEC (dont la part climatique varie de 0% à 100% selon les activités et pèse en moyenne 50%), nous utilisons **deux méthodes** pour évaluer l'**alignement des entreprises** aux objectifs de l'**Accord de Paris**, en particulier l'objectif de limiter la hausse de la température mondiale bien en dessous de +2°C par rapport à l'ère préindustrielle et à horizon 2100 :

1. La hausse de température induite selon la méthode **Science-Based 2°C Alignment** exprimée en °C
2. La part de nos actifs nets investis dans des entreprises ayant des cibles validées par la **Science Based Targets initiative**



De même, en complément et afin de mieux quantifier l'impact absolu de nos investissements sur la biodiversité, nous explorons l'utilisation de la **Corporate Biodiversity Footprint** d'Iceberg Data Lab. Cette métrique modélise l'empreinte biodiversité des entreprises à partir de leurs principales **sources de pollution** :

- l'**utilisation des sols**
- les **émissions de gaz à effet de serre (GES)**
- les **rejets de polluants atmosphériques** et de **polluants dans l'eau**

02 Performance du fonds en matière de durabilité

La performance de durabilité du fonds est appréciée par plusieurs indicateurs : certains font l'objet de **critères de sélection dans les décisions d'investissement** et/ou d'**objectifs de surperformance** par rapport à l'indice de référence, exprimés ex-ante ; d'autres indicateurs présentés ici ne sont pas liés aux critères de sélection du fonds et leurs résultats peuvent varier d'une année sur l'autre, à la baisse comme à la hausse, en fonction des entreprises en portefeuille.

OBJECTIFS

Donner une vue d'ensemble du positionnement ESG du fonds

Rendre compte de l'atteinte des objectifs de contribution positive et mesurer la performance E, S, G

INDICATEURS PRÉSENTÉS

Part d'investissements durables	96%
Note SPICE pondérée	3,7/5
Exposition aux ODD	7 (31%), 11 (21%), 12 (21%)
Net Environmental Contribution	+35%
Sociétés avec >10% CA sur éco-activités	86%
Taxonomie verte européenne (alignée)	23%
Alignement climat SB2A	+1,75°C
Alignement Climat SBTi	48% <2°C
Alignement Accord de Paris ⁷	58%
Exposition aux énergies fossiles	1%
Empreinte carbone	443 teqCO ₂ /M€
Empreinte biodiversité	-67m ² .MSA/k€ investi
Contribution Sociétale	+31%
Croissance des effectifs	+25%
Politique droits humains	98%
Féminisation des comités exécutifs	24%

Certains indicateurs sont développés par Sycomore AM (la Contribution Sociétale des produits & services, le Good Jobs Rating) tandis que d'autres sont des indicateurs bruts issus de sources externes et des rapports annuels des entreprises (croissance des effectifs, féminisation du comité exécutif, mise en place de politiques en matière de droits humains...). La NEC a été codéveloppée par Sycomore AM et est aujourd'hui développée par la NEC Initiative.

Plus d'information sur les méthodologies de reporting et les sources de données dans notre [protocole de reporting](#).

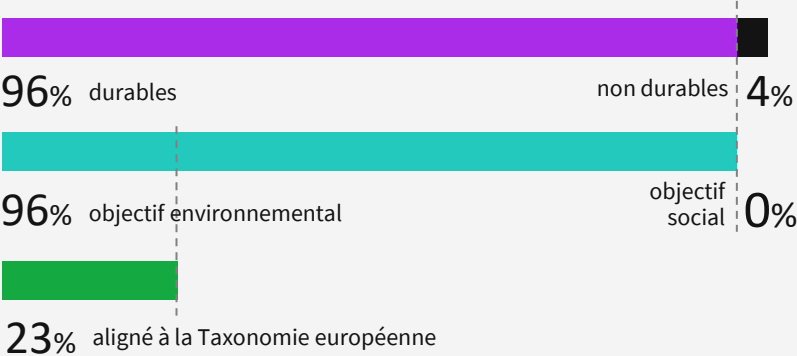
2.1 Investissements durables

À fin 2024, le fonds Sycomore Global Éco Solutions était composé à **96% d'investissements durables**⁸; le reste correspondant à la part non-investie en actions (liquidités). **100% des entreprises investies dans le fonds étaient donc durables**, en ligne avec l'objectif fixé dans le prospectus à compter du 1^{er} janvier 2023.

Conformément à la philosophie d'investissement du fonds, 100% des sociétés investies se qualifiaient en tant qu'investissement durable du fait de leur contribution positive aux enjeux environnementaux, contre seulement 5% au niveau de l'indice de référence du fonds (MSCI ACWI).

De plus, trois quart d'entre elles se qualifiaient également au titre d'investissement durable tel que défini par Sycomore AM pour leur contribution sociale et sociétale.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS DURABLES DU FONDS AU 31.12.2024⁹



Fonds exposé à 96% au 31 décembre 2024

⁷ Part des entreprises identifiées comme ayant pris des initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre en vue d'un alignement aux objectifs de l'Accord de Paris, identifiées par leur certification SBTi (au moins bien en dessous de +2°C) ou bien des CAPEX alignés au sens de la taxonomie supérieurs ou égaux à 50% (contre 61% pour le benchmark).

⁸ Plus d'information sur notre définition d'investissement durable dans notre [politique relative aux principales incidences négatives](#). ⁹ Plus d'information sur notre réponse aux obligations de reporting du règlement SFDR dans l'[annexe dédiée](#) du rapport de gestion du fonds.

2.2

Performance SPICE

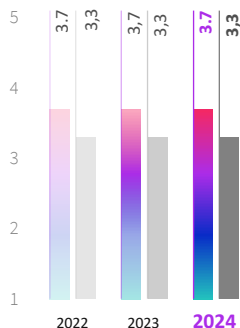
« La création de valeur d'une entreprise n'est durable que si elle est partagée par l'ensemble de ses parties prenantes : c'est la conviction qui dicte notre démarche d'investissement responsable. »

Parce que nous cherchons à générer une performance durable pour nos clients, nos analystes-gérants évaluent, au-delà des états financiers, l'interaction des entreprises avec l'ensemble de leurs parties prenantes pour mesurer la solidité de leur modèle économique et de leur gouvernance, et leurs impacts sociaux, sociétaux et environnementaux. Notre **modèle d'analyse fondamentale propriétaire**, baptisé SPICE¹⁰, nous permet ainsi d'apprécier la performance de nos investissements en matière de durabilité.

À fin 2024, la note SPICE pondérée des investissements au sein du fonds Sycomore Global Éco Solutions (3,7/5) est **stable par rapport à 2023 (3,7/5) et est supérieure à celle de l'indice MSCI World ACWI (3,3/5)**. Les entreprises les mieux notées en portefeuille sont **Schneider Electric**, spécialiste des solutions numériques d'énergie, **ASML**, fabricant de machines pour l'industrie des semi-conducteurs et **EDPR**, producteur d'énergie renouvelable.

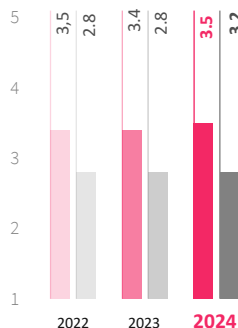
ÉVOLUTION DES NOTES SPICE DU FONDS PAR RAPPORT À CELLE DE SON INDICE

SPICE



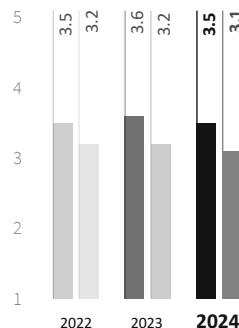
SOCIETY

Contribution sociétale des produits et services, contribution sociétale en tant qu'employeur, comportement citoyen, droits humains, maîtrise de sa chaîne de sous-traitance



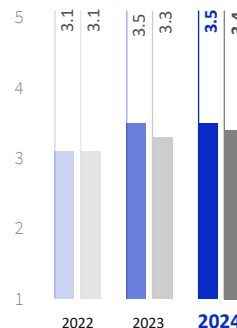
PEOPLE

Importance accordée à l'épanouissement des collaborateurs, environnement de travail propice au développement des talents, mesure de l'engagement, diversité, équité



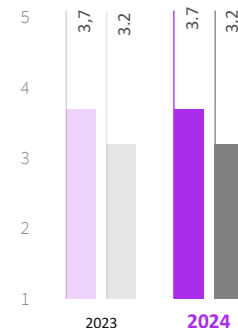
INVESTORS

Solidité du modèle économique, capacité à créer de la valeur en saisissant les opportunités d'une économie plus durable et inclusive, qualité de la gouvernance, alignement de l'intérêt de toutes les parties prenantes



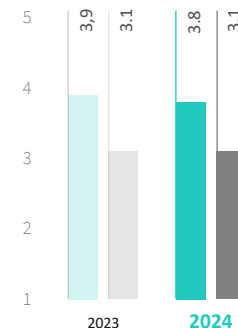
CLIENTS

Pertinence et consistance de la stratégie commerciale, risques inhérents aux produits et services, responsabilité numérique



ENVIRONNEMENT

Intégration des enjeux environnementaux dans la stratégie, impacts environnementaux directs et indirects, risques de transition, risques physiques



 Sycomore Global Éco Solutions

 MSCI World ACWI

Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 100% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 86%

¹⁰ La note SPICE est la somme pondérée des notes S, P, I, C et E sous-jacentes avec la pondération par défaut suivante : 10%*S +15%*P +50%*I (avec 60% de la note I dédiée au modèle économique et 40% à la Gouvernance) +10%*C + 15%*E. Cette pondération varie en fonction du secteur d'activité de l'entreprise.

2.3

Exposition aux Objectifs de Développement Durable

Nous proposons ici une représentation de l'exposition des entreprises en portefeuille aux **17 Objectifs de Développement Durable** adoptés par les Nations Unies en 2015 et, plus spécifiquement, aux **169 cibles** qui les composent. Nous définissons ici l'exposition par l'opportunité, pour chaque entreprise, de **contribuer positivement à l'atteinte des ODD**, par les produits et les services qu'elles offrent¹¹.

Notre analyse se base sur une liste d'activités :

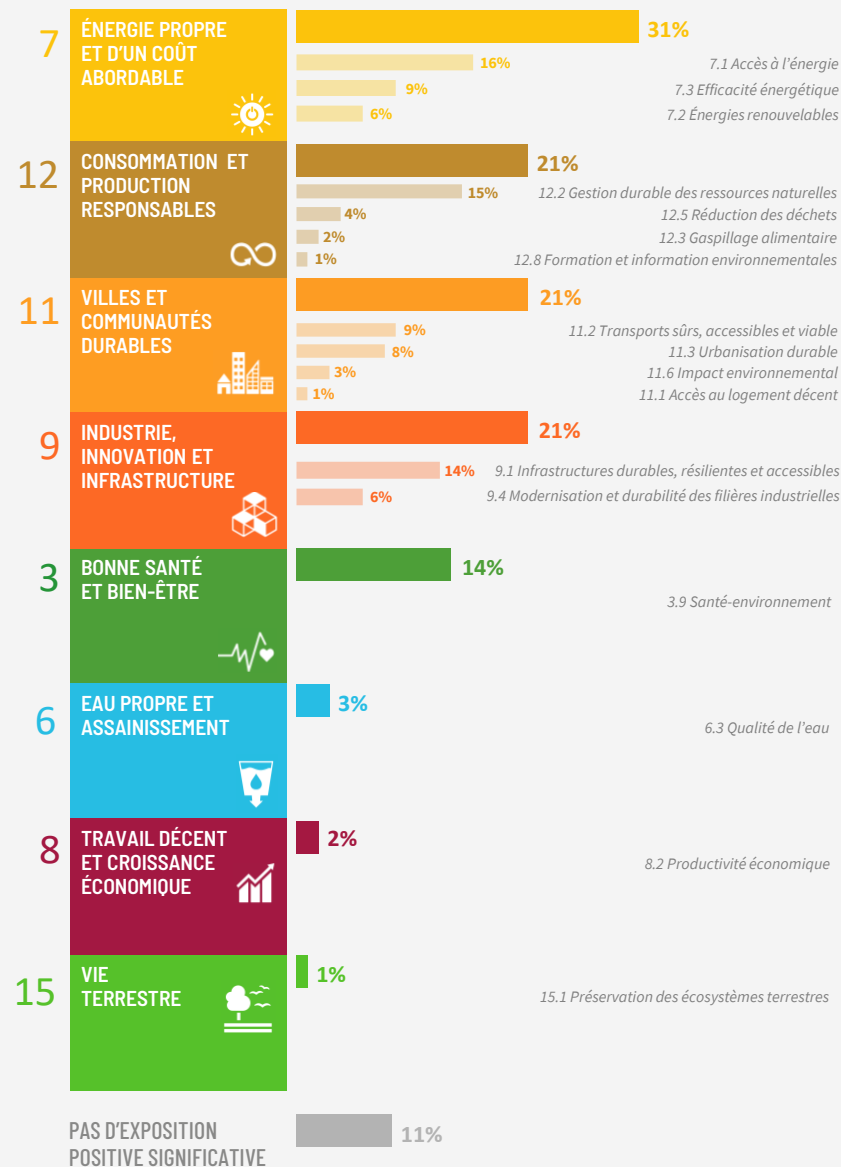


Pour chaque activité, nous avons identifié **une à trois cibles auxquelles elle est la plus susceptible de contribuer positivement**, ceci n'excluant pas qu'elle peut être exposée simultanément à d'autres ODD ou d'autres cibles. **Chaque entreprise est ensuite analysée au regard des activités qu'elle exerce**. Ainsi, une entreprise exerçant des activités différentes peut être exposée à plusieurs cibles, l'exposition étant alors pondérée par la partie du chiffre d'affaires représentée par chaque activité.

Nous avons également souhaité **distinguer les entreprises entre elles en fonction de leur potentiel de contribution positive**, au regard du positionnement de leur portefeuille actuel de produits et services. Ainsi, plus les produits et services et les bénéficiaires sont ceux visés par la cible de l'ODD, plus le degré d'alignement sera élevé : alignement fort, moyen ou faible. Cette analyse est qualitative et s'appuie sur les éléments à notre disposition grâce aux données collectées pour l'évaluation des contributions environnementales et sociétales nettes (NEC et CS). Nous avons également identifié les activités qui, selon notre analyse, n'ont pas d'exposition positive significative aux ODD.

Enfin, les entreprises peuvent également **contribuer aux ODD par leurs pratiques et la manière dont elles conduisent leurs opérations** : ceci n'est pas recensé dans cet exercice centré sur l'exposition des produits et services aux ODD.

¹¹ Cet exercice ne vise pas à mesurer la contribution effective des entreprises aux ODD, évaluation traitée par nos métriques de contributions sociétale (CS) et environnementale (NEC) nettes.



2.3

Exposition aux Objectifs de Développement Durable

ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Le treizième Objectif de Développement Durable adopté par les Nations Unies vise à **renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des pays face aux aléas et catastrophes climatiques**, avec un focus sur le renforcement des capacités des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement.

La formulation de cette cible telle que définie par l'ONU se veut donc destinée aux pays, dans la définition de leur politique, stratégie et planification nationales ainsi que dans le cadre des négociations entre pays¹². **Elle ne peut s'appliquer à l'activité d'une entreprise.**



C'est la raison pour laquelle l'ODD 13, relatif à la lutte contre les changements climatiques, **n'apparaît pas de manière explicite dans notre classification**. Il est pourtant **l'un des objectifs constitutifs de la stratégie d'investissement de Sycomore Global Éco Solutions** et un des **enjeux systématiquement intégrés et évalués** à la fois dans notre sélection de titres et dans la comptabilité des impacts.

¹² <https://www.agenda-2030.fr/odd/odd7-garantir-l'accès-de-tous-des-services-energetiques-fiables-durables-et-modernes-un-cout-46-scrollNav-2-2>, Se référer aux cibles telles que définies par l'ONU dans le cadre des ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/climate-change-2/>

13

MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



TITRE

DESCRIPTIF DE LA CIBLE

Résilience et adaptation

13.1 : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

Politiques climatiques

13.2 : Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

Éducation et capacité d'action

13.3 : Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

Fonds vert

13.a : Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés, qui font partie de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ont pris de mobiliser ensemble, auprès de multiples sources, 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnels en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires

Renforcement des capacités

13.b : Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés.

2.4

Indicateurs de durabilité

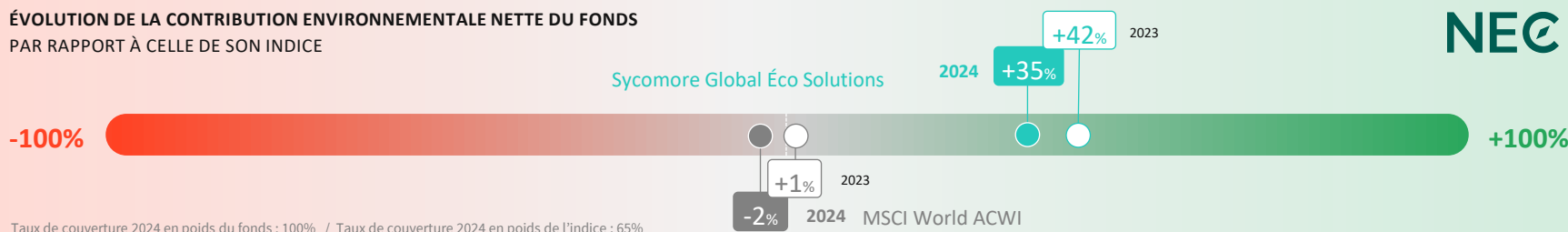
Environnement

Net Environmental Contribution

Nous apprécions la contribution de nos investissements à la transition écologique à travers la Net Environmental Contribution (NEC). **La NEC mesure, pour chaque entreprise, la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique.** Elle s'échelonne sur une échelle de **-100%** pour une activité fortement destructrice de capital naturel à **+100%** pour les activités à impact environnemental net fortement positif. Le centre de l'échelle à **0%** représente, par construction, la moyenne de l'économie mondiale¹³.

À fin 2024, la NEC du fonds Sycomore Global Éco Solutions est de **+35%**¹⁴ (contre 47% en 2023). **La baisse par rapport à 2023 s'explique par le choix de gestion de limiter l'exposition aux producteurs d'énergie renouvelable. La NEC du fonds reste néanmoins largement au dessus de la NEC moyenne de son indice de référence (-2% pour le MSCI World ACWI).** De plus, cette contribution environnementale significativement positive reste au-delà de l'objectif de NEC de +30% du fonds et s'explique notamment par la très forte contribution de l'exposition à la mobilité verte (trains, vélos) et à la gestion des déchets, et par une exposition toujours significative aux énergies renouvelables.

ÉVOLUTION DE LA CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE NETTE DU FONDS PAR RAPPORT À CELLE DE SON INDICE



Contribution environnementale modérée

La société **Procore Technology (NEC +10%)** propose des logiciels de construction basés sur le cloud pour gérer divers projets comme des usines et des complexes résidentiels. Sa suite d'outils de gestion de projet primée est utilisée par des centaines de milliers d'utilisateurs dans le monde. La société **Saint Gobain (NEC +10%)** fabrique et distribue des matériaux et des solutions qui contribuent à la durabilité et à l'efficacité énergétique dans la construction, offrant un habitat plus écologique et économique.



Contribution environnementale significative

Clean Harbors (NEC +52%) fournit des services environnementaux et industriels, et est notamment impliqué dans l'élimination des déchets dangereux pour les entreprises. **REDEIA (NEC +52%)** et **Elia (NEC +43%)** sont des opérateurs de réseaux de transmission électriques en Europe et investissent pour accompagner l'intégration des énergies renouvelables. **UPM (NEC +69%)** est une entreprise finlandaise spécialisée dans la production de papier, de pâte à papier et d'autres produits forestiers, ainsi que dans la bioénergie.



Contribution environnementale très forte

Wabtec (NEC +100%) en raison de son activité ferroviaire, **Giant (NEC +100%)** en tant que leader dans le vélo ou encore **EDP Renovaveis (NEC +96%)** et **Neoen (NEC +81%)** en tant que producteurs d'énergie renouvelable, sont des entreprises qui participent largement à la transformation des moyens de transport (mobilité douce et bas-carbone) et du mix énergétique.



¹³ Pour plus d'information sur la Net Environmental Contribution et les méthodologies sous-jacentes, consultez le site de la [NEC Initiative](#). ¹⁴ NEC 1.1 calculée par Sycomore AM sur la base de données issues des entreprises de 2023 et 2024.

2.4

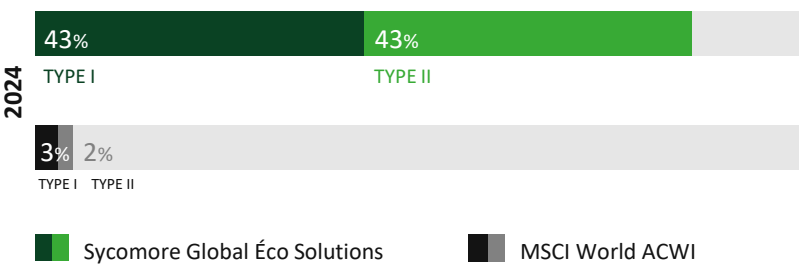
Indicateurs de durabilité

Expositions aux éco-activités du label Greenfin

Le fonds Sycomore Global Éco Solutions s'est fixé pour objectif d'**avoir une part investie dans des émetteurs actifs dans les éco-activités supérieure à son indice de référence**. La définition de cette part verte s'appuie sur la nomenclature du label Greenfin qui liste **8 catégories d'éco-activités** entrant dans le champ de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique : l'énergie, le bâtiment, la gestion des déchets et le contrôle de la pollution, l'industrie, le transport propre, les technologies de l'information et de la communication, l'agriculture et la forêt, l'adaptation au changement climatique.

Ici, nous reportons la part du portefeuille investie dans des émetteurs de **type I** (entreprises réalisant **plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans les éco-activités**) et ceux de **type II** (entreprises réalisant **de 10% à 50% de leur chiffre d'affaires dans les éco-activités**), soit les émetteurs dont plus de 10% du chiffre d'affaires sont générés par des éco-activités selon la nomenclature définie par le label Greenfin.

EXPOSITION PAR TYPE D'ÉMETTEURS SELON LE LABEL GREENFIN



À fin 2024, le fonds est investi à hauteur de 86% dans des sociétés dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'éco-activités au sens du label Greenfin, contre 5% pour l'indice de référence. L'objectif de **surperformer** l'indice de référence est ainsi largement atteint.

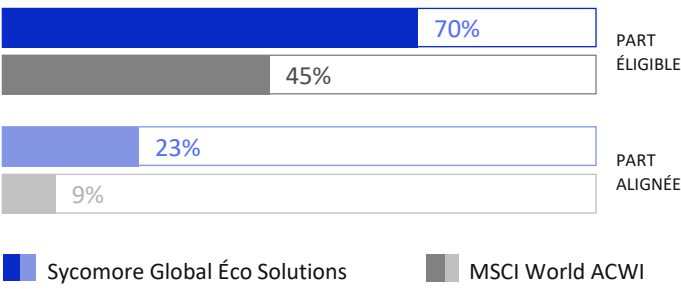
Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 100% / Taux de couverture 2023 en poids de l'indice : 73%.

Taxonomie verte européenne

La Taxonomie verte de l'Union européenne a établi une **liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental** afin d'orienter les flux d'investissements vers les entreprises contribuant à une économie à faible émission carbone, résiliente et économe en ressources. Afin d'être alignées à la Taxonomie, les activités économiques éligibles doivent **contribuer substantiellement à au moins un des six objectifs environnementaux**¹⁵ sans porter atteinte à ces objectifs dans leur ensemble.

À fin 2024, les sociétés investies dans le fonds Sycomore Global Éco Solutions généraient en moyenne 70% de leur chiffre d'affaires à partir d'activités **éligibles à la Taxonomie**, dont **23% alignés à la Taxonomie verte**, contre seulement 9% pour l'indice de référence.

PARTS ÉLIGIBLE ET ALIGNÉE À LA TAXONOMIE VERTE



Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 98% / 100%
Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 100% / 99%

Du fait de la multitude de critères techniques attachés à chaque objectif et des évolutions de l'interprétation qui en est faite par les sociétés, nous notons que les chiffres reportés d'une année sur l'autre par une même société peuvent évoluer significativement.

Pour la part des sociétés non-assujetties aux obligations de reporting de l'Union Européenne, ces chiffres reflètent des estimations réalisées par MSCI.

¹⁵ Atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, transition vers une économie circulaire, prévention et réduction de la pollution, protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

2.4

Indicateurs de durabilité

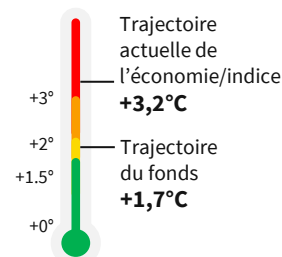
En complément de la Net Environmental Contribution, nous mesurons l'alignement de nos investissements avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'**Accord de Paris** grâce à deux **outils purement climatiques** :

Science-Based 2°C Alignment (SB2A)

SB2A est une méthode développée par I Care et Iceberg Data Lab qui permet de mesurer l'**alignement** d'une entreprise à des **scénarios bas-carbone** de référence, en fonction de ses performances climatiques passées (depuis 2010) et futures et de la façon dont ces performances se comparent aux **trajectoires de décarbonation** du secteur d'activité de l'entreprise.

L'approche de décarbonation sectorielle (Sectoral Decarbonization Approach) permet d'attribuer un **budget carbone par secteur**, en se fondant sur les scénarios sectoriels 2°C de l'Agence Internationale de l'Énergie – à savoir le scénario 2°C (2DS) et celui visant 1,75°C (Beyond 2°C ou B2DS)¹⁶. SB2A permet ainsi de tenir compte de **tous les secteurs économiques, tout en différenciant les entreprises entre elles**. La méthode permet ensuite de convertir en « hausse de température induite » l'écart de performance de chaque entreprise par rapport à ce qu'elle devrait être dans un scénario bas-carbone. Une moyenne pondérée des projections de température à horizon 2100 de chaque entreprise est ensuite réalisée, en fonction de son poids en portefeuille, pour obtenir une trajectoire de température au niveau du fonds.

TRAJECTOIRES DE HAUSSES DE TEMPÉRATURES À HORIZON 2100



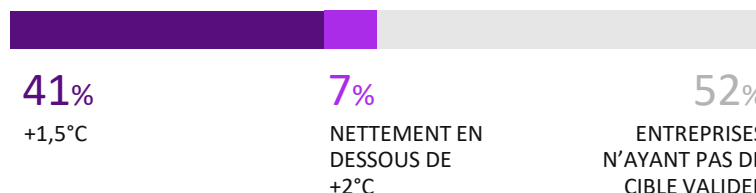
À fin 2024, la méthode SB2A permet de couvrir 55% de l'actif net investi de Sycomore Global Éco Solutions. Selon la méthode, l'actif net investi induirait une hausse moyenne de température à horizon 2100 de **+1,7°C**. 41% de l'actif net investi (soit 40% de l'actif couvert par la méthode) aurait une hausse de température induite $\leq +1,5^\circ\text{C}$, 20% (soit 19.5% de l'actif couvert) aurait une hausse de température induite comprise entre +1,5°C et +2°C, et 35% (soit 34% de l'actif couvert) aurait une hausse de température induite supérieure à +2°C.

Science-Based Targets initiative (SBTi)

SBTi est une initiative créée en 2015 par le Carbon Disclosure Project, le United Nations Global Compact, le World Resources Institute et le WWF. Elle encourage les entreprises à adosser leurs **objectifs de réduction de gaz à effet de serre** aux dernières données scientifiques sur le climat, c'est-à-dire **alignés avec une trajectoire de 1,5°C** et permettant à l'économie mondiale de réduire de moitié ses émissions d'ici 2030 et d'atteindre un niveau net zéro avant 2050, conformément aux recommandations du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) et à l'Accord de Paris.

À fin 2024, les entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ont été validés par la Science-Based Targets initiative représentent **48% de l'actif net investi**. Selon le référentiel SBTi, 41% de l'actif net investi est aligné avec une **trajectoire de +1,5°C**, 7% avec une trajectoire « **nettement en dessous de +2°C** ». À noter, enfin, que les entreprises qui se sont engagées dans la démarche SBTi mais dont l'issue n'est pas encore connue ou n'a pas abouti représentent **10%** de l'actif net investi.

PART DES ENTREPRISES EN PORTEFEUILLE AYANT VALIDÉ UNE CIBLE SBTi



À compter de janvier 2025, le fonds vise une surperformance par rapport à son indice de référence la part des entreprises ayant pris des initiatives de réduction des émissions visant un alignement aux objectifs de l'Accord de Paris. En 2024 : 76% des entreprises du portefeuille avaient une certification SBTi (au moins bien en dessous de +2°C) ou bien des CAPEX alignés au sens de la taxonomie supérieurs ou égaux à 50% (contre 61% pour le benchmark).

¹⁶ Pour plus d'informations, consulter le rapport *Energy Technology Perspectives 2017* (ETP 2017) qui présente trois trajectoires pour le développement du secteur énergétique d'ici 2060 et pose les bases des deux scénarios mentionnés ci-avant.

2.4

Indicateurs de durabilité

Exposition aux énergies fossiles

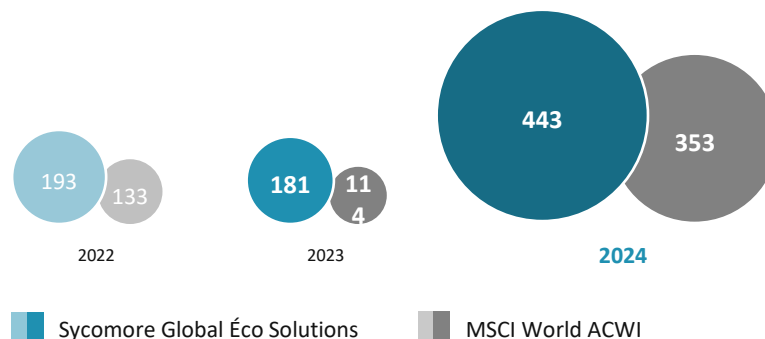
Sycomore Global Éco Solutions **exclut a priori** l'exploration, l'extraction, le raffinage, la génération d'électricité et de chaleur à partir de sources d'énergie fossiles (charbon, pétrole et gaz). Néanmoins, il existe une exposition résiduelle à certaines énergies fossiles lorsqu'elles représentent une activité marginale ou en cours de sortie pour l'entreprise. Ainsi, la part des encours du fonds dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles au sens du Règlement SFDR est de **0.8% à fin 2024 contre 4% pour son benchmark**. Cette exposition est associée à des investissements dans des acteurs tels que **Nextera Energy et Iberdrola** (tous deux leaders des énergies renouvelables avec une exposition résiduelle au gaz), ou encore **Mastec** (société américaine fournissant essentiellement des solutions d'ingénierie dédiées aux infrastructures électriques et de télécommunications, et de manière plus marginale aux opérateurs de gazoducs).



Empreinte carbone

Nous avons fait le choix, depuis 2015, de ne publier les empreintes carbone de nos fonds qu'à titre indicatif. Ces dernières n'influencent pas directement nos décisions d'investissement. En effet, si la connaissance de l'empreinte carbone d'une entreprise permet de quantifier et prioriser ses propres efforts de réduction, **l'utilisation de l'empreinte carbone agrégée présente de nombreuses limites** explicitées dans notre [stratégie Capital Naturel](#).

À fin 2024, l'empreinte carbone scopes 1, 2 et 3 moyenne pondérée de Sycomore Global Éco Solutions est de **443 tonnes équivalentes de CO₂ par million d'euros de valeur d'entreprise** versus 353 teqCO₂/M€ de valeur d'entreprise pour son indice de référence. Cette empreinte plus élevée s'explique principalement par la forte exposition du fonds à des entreprises industrielles fournissant des équipements qui consomment de l'énergie sur l'ensemble de leur durée de vie, comme **HD Hyundai Electric, ABB, ou Acuity Brands**. Cela induit des émissions élevées liées à l'utilisation de leurs produits reflétant mal la contribution de ces acteurs à la transition énergétique à travers l'électrification et l'efficacité énergétique relative de leurs produits.

ÉMISSIONS EN TONNES ÉQUIVALENTES DE CO₂

Source : Trucost/S&P Global sur le périmètre du GHG Protocol et couvrant les scopes 1, 2 et 3 amont.

Source 2024 : changement vers MSCI et ajout du scope 3 aval.

Taux de couverture 2024 en poids du fonds 96% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 94%.

2.4

Indicateurs de durabilité

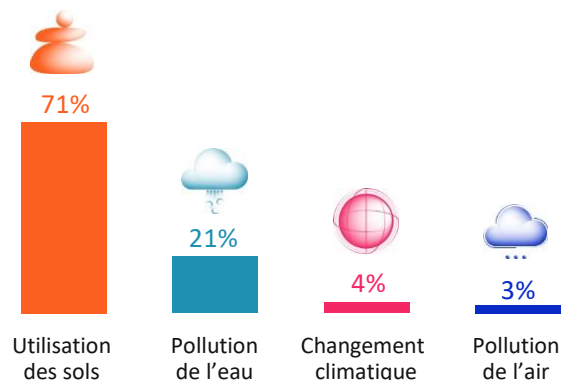
Empreinte biodiversité

La *Corporate Biodiversity Footprint* (CBF) est une métrique développée par Iceberg Data Lab afin de modéliser l'empreinte biodiversité des entreprises à partir de leurs principales sources de pollution. Elle vise à **intégrer les impacts sur l'ensemble de la chaîne de valeur** (scopes 1, 2 et 3). Ces éléments sont agrégés dans une empreinte exprimée en unité de surface, le m^2MSA , pour *Mean Species Abundance*, soit l'abondance moyenne des espèces, exprimant la surface équivalente maintenue artificialisée par l'activité de l'entreprise en année N. La méthodologie complète est disponible en ligne.

À fin 2024, le taux de couverture des entreprises dans Sycomore Global Éco Solutions est de 98% contre 50% pour son indice de référence et 76% sur l'ensemble des investissements de Sycomore AM. L'**empreinte biodiversité du fonds s'établit à $-67m^2MSA$ par k€ investis** (contre $-17m^2MSA/k€$ investis pour son indice de référence).

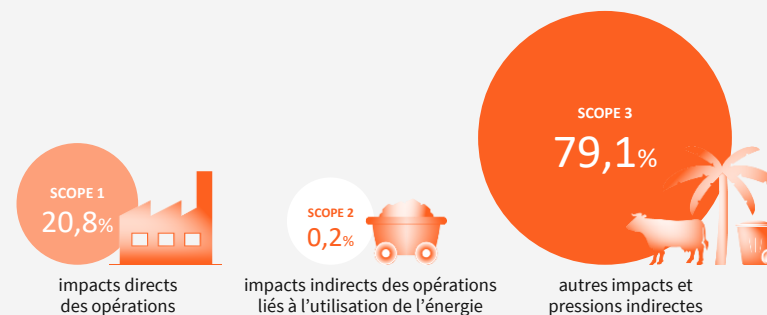
Cette empreinte est constituée de quatre impacts identifiés, associés aux pressions respectives sur la biodiversité, **générées par les activités économiques des entreprises** dans leur chaîne de valeur : l'**utilisation des sols**, les **émissions de gaz à effet de serre**, les **rejets de polluants atmosphériques** et de **polluants dans l'eau**.

RÉPARTITION DE L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ DU FONDS



De même, l'empreinte nous permet de distinguer la source de ces impacts, tout au long de la chaîne de valeur des entreprises concernées. En moyenne, sur les valeurs du portefeuille couvertes, les impacts se répartissent ainsi :

RÉPARTITION DE L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ SELON LES SCOPES



À l'instar de l'empreinte carbone, l'empreinte biodiversité d'un fonds **reflète principalement son allocation sectorielle**. Dans le cas de Sycomore Global Éco Solutions, le secteur qui contribue le plus à cette empreinte est le secteur de **l'industrie** avec la contribution notable de **Prysmian, Nexans, Saint-Gobain, et ABB**, mais également le secteur des **matériaux de base** avec West Fraser Timber, UPM Novonesis et Smurfit Westrock.

Compte tenu de la couverture limitée du portefeuille par cet indicateur mais également des évolutions méthodologiques de la CBF (dont nous sommes parties prenantes en tant que membre du *steering committee*), nous communiquons cet indicateur à titre purement informatif et dans un effort continu d'exploration des modélisations de l'impact biodiversité de notre portefeuille.

2.4

Indicateurs de durabilité

Social

Contribution sociétale des produits et services

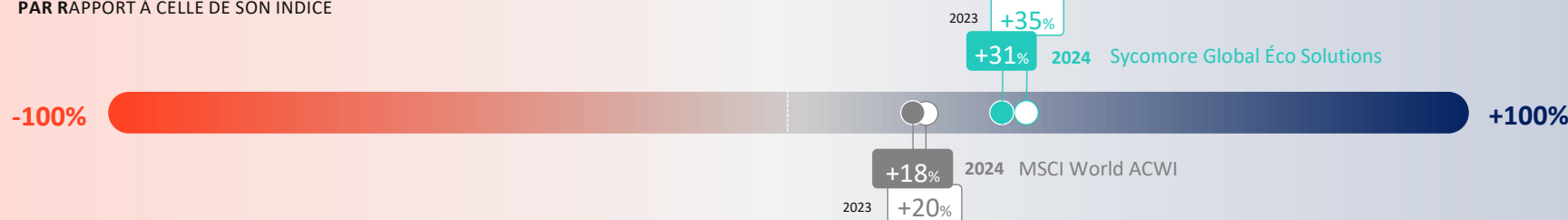
Nous apprécions l'impact de nos investissements sur les grands enjeux sociétaux à travers la Contribution Sociétale (CS). Évaluée sur une échelle de **-100%** à **+100%**, la Contribution Sociétale des produits & services est une **métrique quantitative**, agrégeant les contributions positives et négatives des activités d'une entreprise en les pondérant de leur contribution au chiffre d'affaires. Elle s'articule autour de **deux piliers** :

- Les offres de produits et/ou services **pour les populations vulnérables** ;
- Les offres de produits et/ou services qui **contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, de la sécurité et du bien-être**.

Elle est évaluée selon des **référentiels sectoriels** définis par nos analystes ISR, notamment sur la base des enjeux sociétaux mis en évidence par les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies¹⁷.

À fin 2024, la Contribution Sociétale des produits & services des entreprises en portefeuille s'établit à **+31%** contre **+18%** pour l'indice de référence du fonds. Cette contribution positive s'explique notamment par une forte exposition aux services de base liés à la gestion des déchets, à la gestion de l'eau et aux services énergétiques, fortement représentés dans le portefeuille.

ÉVOLUTION DE LA CONTRIBUTION SOCIÉTALE DU FONDS PAR RAPPORT À CELLE DE SON INDICE



Contribution sociétale neutre

La société **Smurfit Westrock (CS 3%)** est un leader mondial dans la fourniture de solutions d'emballage à base de papier, mettant l'accent sur des pratiques durables en utilisant des ressources renouvelables et des matériaux recyclés. L'entreprise privilégie l'innovation dans la conception d'emballages écologiques pour réduire l'impact environnemental et promouvoir les principes de l'économie circulaire. **UPM (CS -1%)** est une entreprise finlandaise spécialisée dans la production de papier, de pâte à papier et d'autres produits forestiers, ainsi que dans la bioénergie.



Contribution sociétale très positive

Yadea Group (CS +81%) est le leader mondial sur le marché des deux-roues électriques et contribue à réduire l'impact de ce segment de marché en termes de pollution. **Shimano (CS +67%)** : le vélo a une contribution très positive sur le facteur santé (Santé & Sécurité) et est en parallèle un mode de transport accessible à tous (Accès & Inclusion). L'entreprise **Xylem (CS +65%)** facilite l'accès à une eau propre et propose des services d'assainissement, ce qui contribue positivement aux facteurs Santé & Sécurité et Accès & Inclusion.



¹⁷ Plus d'information sur la méthodologie disponible dans notre [stratégie Capital Sociétal](#).

2.4

Indicateurs de durabilité

Politique de droits humains

Les droits humains englobent les **droits des employés** mais aussi, plus généralement, ceux des communautés locales et acteurs civils **touchés par les opérations ou activités d'une entreprise**. Ils font l'objet d'une **politique** dédiée définie en 2020 à l'échelle de Sycomore AM.

En cohérence avec les Principes Directeurs des Nations Unies (UNGPs), notre évaluation du respect des droits humains d'une entreprise considère, au-delà de la définition d'une politique en la matière, les **processus de diligence raisonnable** mis en place par l'entreprise, l'**identification des risques saillants** auxquels elle est exposée, ainsi que la présence de **mécanismes d'alerte et de réparation**.

En l'absence d'indicateur holistique sur ces différents éléments, nous avons retenu un indicateur proposé par **Bloomberg** qui permet d'identifier les entreprises communiquant sur la mise en place d'une politique en matière de droits humains.

En 2024, la part des entreprises du fonds ayant formalisé une politique en matière de droits humains s'établit à **98%**, en ligne avec l'**indice** (99%). Cette thématique fait régulièrement l'objet d'actions d'engagement. En particulier, depuis 2022 nous participons aux travaux du **Forum pour l'Investissement Responsable** ayant abouti à la définition d'une grille d'analyse flash sur l'exposition des entreprises au travail forcé et au travail des enfants. Nous avons poursuivi cette initiative en 2024 avec une phase d'engagements auprès de plusieurs entreprises.

PART D'ENTREPRISES AYANT UNE POLITIQUE DE DROITS HUMAINS



■ Sycomore Global Éco Solutions ■ MSCI World ACWI

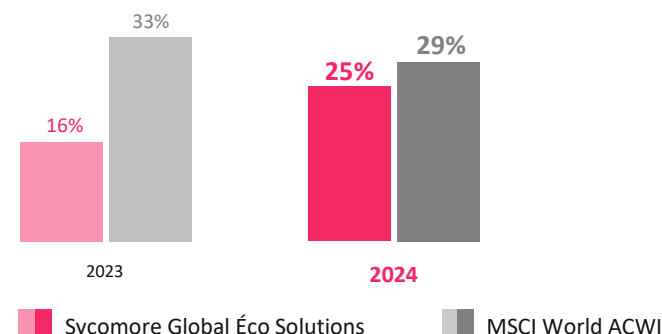
Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 97% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 83%.

Croissance des effectifs

La **capacité d'une entreprise à générer de l'emploi** est appréciée selon l'évolution, positive ou négative, des effectifs cumulés sur les 3 derniers exercices. L'indicateur présenté intègre les évolutions d'effectifs liées à des cessions ou acquisitions.

En 2024, l'**évolution positive des effectifs** des entreprises en portefeuille (+25% sur trois ans pour le fonds contre +29% pour l'indice de référence) témoigne du **dynamisme** de certaines entreprises investies. On observe également de bonnes dynamiques de création d'emplois sur le marché attractif des technologies de transition, à l'instar de producteurs d'électricité renouvelable (**EDP Renovaveis, Neoen**) ou de producteurs de véhicules électriques (**BYD, Yadea**). Le fonds est également investi dans de grands groupes pour lesquels la croissance des effectifs sur les trois dernières années est faible (**ABB, HD Hyundai Electric**), voire négative (**Cowens Orning, American Water Works**).

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR 2 ANS



Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 99% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 80%.

Ces indicateurs ne sont plus des critères de sélection des investissements depuis le 1^{er} janvier 2023, le fonds poursuivant désormais uniquement un objectif d'investissement durable environnemental.

2.4

Indicateurs de durabilité

Gouvernance

Diversité de genre

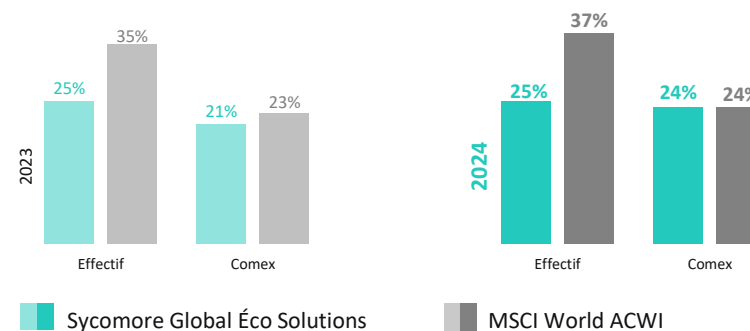
La diversité est un **facteur-clé de succès des dispositifs de gouvernance** et de prise de décisions au sein des organisations. Le McKinsey Global Institute a estimé que si chaque pays atteignait le niveau d'égalité des sexes du pays le plus avancé de sa région, cela ajouterait **12 000 milliards de dollars** au PIB mondial d'ici 2025¹⁸. Nous avons donc choisi d'analyser la représentation des femmes au sein du comité exécutif et dans l'effectif global comme indicateur de la capacité d'une entreprise à promouvoir la diversité et l'égalité des chances.



En 2024, le taux de féminisation du comité exécutif des entreprises du fonds Sycomore Global Éco Solutions est de **24%**, **en ligne par rapport au niveau de l'indice** (24%) et la part des femmes dans l'effectif correspondant est de **25%**, **en deçà de l'indice de référence** (37%). Cet écart résulte de la forte disparité sectorielle entre l'indice et le fonds, ce dernier étant davantage exposé aux sociétés industrielles avec des taux de féminisation des effectifs généraux plus faible. Il traduit néanmoins un meilleur équilibre de genre au sein de la hiérarchie.

Certaines entreprises, comme **American Water Works, Novonesis, Arcadis, Republic Services, Schneider Electric, Redeia, Procore Technology, Infineon, Saint Gobain, Sig Group Ag** ont plus de 30% de femmes dans leurs comités de direction : elles sont 10 au total. D'autres affichent des écarts particulièrement importants entre la féminisation de leurs effectifs et celle de leur comité de direction. Depuis plusieurs années, nous échangeons avec les entreprises de notre univers d'investissement afin de promouvoir les bonnes pratiques en matière de diversité et de promotion des femmes à tous les niveaux des organisations.

FÉMINISATION DES EFFECTIFS ET DU COMITÉ EXÉCUTIF



¹⁸ McKinsey Global Institute, "The Power of Parity: how advancing women's equality can add \$12 trillion to global growth", 2015.

Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 84% pour le comex et 93% pour les effectifs.
Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 81% pour le comex et 94% pour les effectifs.

03 Engagements et votes

L'engagement actionnarial consiste à inciter les entreprises à **améliorer structurellement leurs pratiques en matière de durabilité**, en formulant des axes d'amélioration dans le cadre d'un dialogue constructif et d'un suivi de long terme.

C'est un élément-clé de la mise en œuvre de notre mission, et en particulier de notre **premier objectif statutaire** qui vise à **mesurer et améliorer la contribution environnementale et sociétale de nos investissements**.

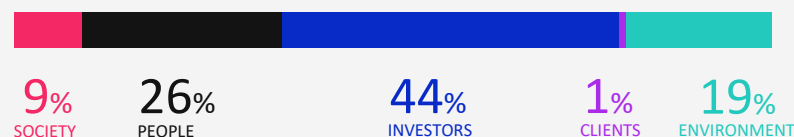
« Nous investissons pour développer une économie plus durable et inclusive et générer des impacts positifs pour l'ensemble de nos parties prenantes. **Notre mission : humaniser l'investissement.** »

Notre démarche d'engagement actionnarial est détaillée dans notre [politique d'engagement](#). Elle s'appuie sur des actions d'engagement individuel lors d'échanges que nous avons avec l'exécutif des entreprises tout au long de l'année ou avec le conseil d'administration en amont des assemblées générales, et des actions collaboratives. Pour plus d'information sur les coalitions d'investisseurs dont Sycomore AM fait partie, consulter le [Rapport de durabilité et d'engagement actionnarial de Sycomore AM](#).

Une fois les axes d'engagement formalisés, **nous suivons les progrès des entreprises** et pouvons actionner différents leviers dits « d'escalade » dans le but d'**augmenter la probabilité de succès de l'engagement**.

3.1 Nos actions d'engagement

En 2024, nous avons significativement accentué nos efforts d'engagement en formalisant et **partageant 77 axes d'amélioration (contre 44 en 2023)** auprès de **18 entreprises en portefeuille**. Près de 91% de ces engagements ont été menés dans le cadre de dialogues individuels alors que les 9% restants ont été menés dans le contexte d'actions d'engagement collaboratives.



Parmi les engagements initiés en 2024, **44%** concernent directement la **gouvernance de l'entreprise** (pilier I de l'analyse [SPICE](#)). Les principaux sujets abordés ont été l'intégration des enjeux de durabilité dans la stratégie, la **composition et le fonctionnement des conseils d'administration** et la **rémunération des dirigeants**, en particulier la **transparence** des rapports de rémunération et l'alignement des critères de rémunération avec l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes.

26% des engagements, soit 20 engagements, ont concerné la **gestion du capital humain** au sein des entreprises en portefeuille. Une part importante de ces dialogues vise la diversité de genre à tous les niveaux des organisations. Dans le cadre du 30% Club France, en 2024, nous avons échangé avec l'entreprise STMicroelectronics ce qui a donné lieu à plusieurs axes d'engagement notamment autour du *gender pay gap* (voir la partie 3).

7 engagements ont porté sur le pilier **Society**, dont 3 sur le sujet de la gestion des risques environnementaux et sociaux au niveau des chaînes d'approvisionnement.

19% des engagements, soit 15 engagements, ont porté sur les **enjeux environnementaux** et plus particulièrement sur les stratégies Climat des entreprises et leur alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, ainsi que sur une plus grande transparence dans les rapports ESG. Ces engagements ont eu lieu à l'occasion de dialogues individuels, avec **Befesa**, et **Nexans** par exemple.

La liste des entreprises du portefeuille Sycomore Global Éco Solutions avec lesquelles nous avons engagé un dialogue en 2024 est disponible en [annexe](#).

3.1

Nos actions d'engagement

Controverses et engagement

En 2024, il n'y a pas eu de controverse sévère sur les valeurs détenues en portefeuille ayant donné lieu à un engagement dédié.

Suivi des progrès

15
actions
d'engagement
évaluées
en 2024



Nous avons également réalisé un suivi de **15 axes d'amélioration transmis au cours des années précédentes à 10 entreprises** en portefeuille et avons constaté des progrès, répondant partiellement ou entièrement à l'objectif fixé, sur **60%** de ces axes.

NOTRE ENGAGEMENT
COLLABORATIF AVEC LE

En 2024, nous avons continué de prendre part à l'initiative **Net Zero Engagement Initiative** (NZEI) lancée en mars 2023 et coordonnée par l'IIGCC. L'initiative vise à engager auprès de sociétés, au-delà des 169 plus gros émetteurs mondiaux visés par la liste Climate Action 100+, afin qu'elles établissent des stratégies permettant de réduire leurs émissions conformément à l'Accord de Paris, et qu'elles contribuent à l'atteinte de la **neutralité carbone collective** (à l'échelle de la planète). Cet engagement vise à inciter les entreprises à développer des plans de transition net zero cohérent avec les critères du Net Zero Investment Framework (NZIF).

Ces plans doivent comprendre à minima :

- Un engagement d'alignement au Net Zero collectif réaliste
- Des objectifs de réductions des émissions de GES à court, moyen, long-termes
- Un suivi des performances des émissions de Gaz à effet de serre
- Une stratégie de décarbonation crédible et cohérente

Depuis son lancement, **160 entreprises ont reçu des lettres personnalisées** de la part d'investisseurs soulignant les attentes de ces derniers à l'égard d'un plan crédible de transition vers le net zéro. Ces lettres sont ensuite suivies d'un engagement de la part de signataires de la NZEI, entreprise par entreprise.

Parmi les sociétés investies dans le fonds Global Éco Solutions, Sycomore AM a poursuivi dans ce cadre en 2024 l'engagement auprès d'Elia Group, qui a pu aboutir à un échange sur un renforcement des objectifs de décarbonisation ainsi que sur les moyens mis en œuvre par la société.



3.1

Nos actions d'engagement

NOTRE ENGAGEMENT AVEC



Dans le cadre d'un dialogue en présence du Président du conseil d'administration de Nexans en amont de l'Assemblée Générale de l'entreprise de 2024, nous avons suggéré **6 axes d'amélioration, dont 3 portant sur des enjeux environnementaux.**

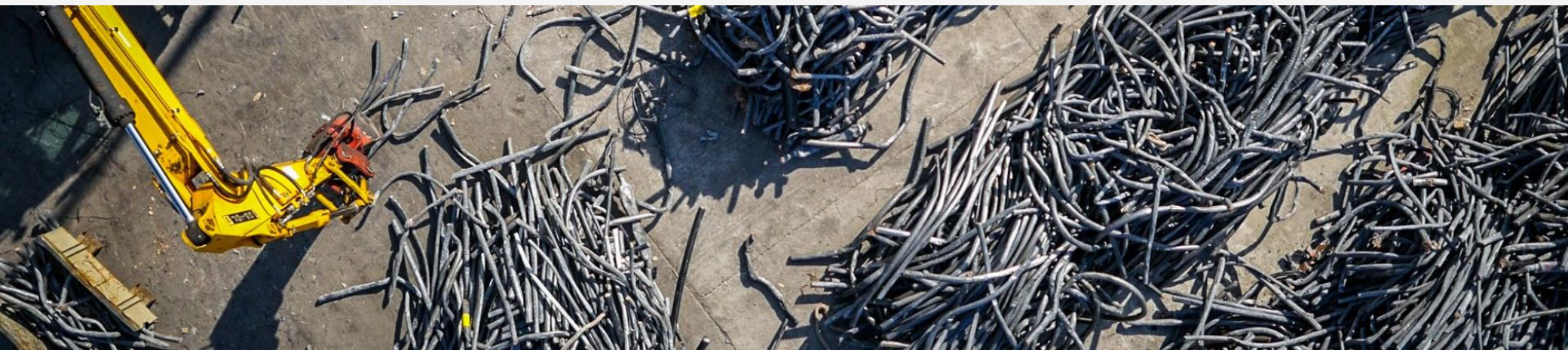
Suite à l'annonce par l'entreprise d'un objectif de **30% de cuivre recyclé dans ses câbles à horizon 2030**, nous avons encouragé la société à détailler son calendrier ainsi que ses moyens d'action pour atteindre cet objectif à travers notamment une transparence sur les projets concrètement menés ainsi que sur les investissements associés. Cet aspect nous semble particulièrement crucial au vu des risques croissants de pénurie de cuivre – matériau clef de la transition énergétique.

Sur ce point, Nexans nous a dit encore travailler sur ces éléments en mettant notamment en avant le challenge consistant à **maintenir la qualité des câbles avec un taux croissant de cuivre recyclé.** Au dernier trimestre 2024, Nexans a apporté au marché une visibilité accrue sur sa stratégie en matière de recyclage en annonçant à la fois un investissement significatif dans une usine qui augmentera la capacité de recyclage des déchets du cuivre, et un point d'étape de 25% de cuivre recyclé à horizon 2028, rendant ainsi plus crédible l'objectif 2030.

Le deuxième sujet environnemental a porté sur la **définition d'objectifs de réduction d'émissions en valeur absolue.** Nexans a soumis en 2023 des objectifs à la SBTi qui ont depuis été certifiés en octobre 2024. Cela comprend des objectifs de réduction des émissions de scope 1, 2 et 3 en valeur absolue à horizon 2030 et 2050. L'objectif 2030 pour les émissions opérationnelles a été certifié compatible avec la trajectoire 1.5°C ainsi que l'objectif de réduction horizon 2050 pour l'ensemble des scopes.

Enfin, concernant l'idée de soumettre sa stratégie climatique à l'approbation de ses actionnaires à travers une **résolution Say-on-Climate**, Nexans nous a dit sonder les attentes des actionnaires sur ce sujet dans un premier temps. Plus récemment et suite à cette évaluation, Nexans nous a partagé que l'intérêt général des actionnaires semblait limité.

Photo: Nexans a lancé un service de recyclage et de valorisation des câbles: Cableloop



3.2

Nos votes en assemblées générales

Afin de participer activement à la démocratie actionnariale, nous votons systématiquement aux assemblées générales (AG) de l'ensemble des entreprises en portefeuille. En 2024, **nous avons ainsi voté à 100% des assemblées générales en portefeuille** :

53 AG avec
droits de votes

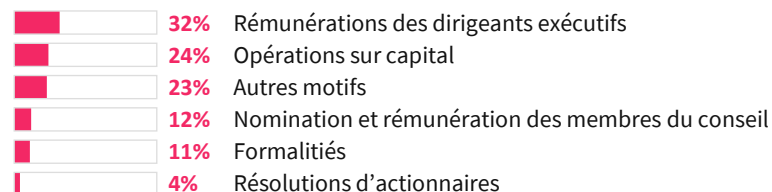
68% des AG avec **au moins un vote contre**

679 résolutions

16% de **votes contre**

Part des votes négatifs

Thèmes



Notre taux de contestation moyen a été de 16%. Comme le montre le graphique, les niveaux de contestation les plus importants ont porté sur la rémunération des dirigeants exécutifs (32% de votes contre) et les opérations sur capital (24%).



Concernant les rémunérations, nous sommes particulièrement vigilants à l'alignement des rémunérations des dirigeants avec l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes, notamment via l'intégration de critères ESG, à la modération des rémunérations perçues et à la transparence des politiques et rapports de rémunération. Ainsi, nous n'avons pas soutenu la rémunération sur l'exercice écoulé ou la politique de rémunération des dirigeants de 25 sociétés investies dans le fonds Global Eco Solutions.

Concernant les **opérations sur capital**, nous veillons à l'intérêt des actionnaires minoritaires dans les autorisations demandées en assemblée générale. Concernant **les "autres motifs"**, la totalité des résolutions auxquelles nous nous sommes opposés concernaient l'élection des auditeurs. Nous n'avons pas soutenu ces élections lorsque l'ancienneté de leurs mandats était supérieure à 10 ans conformément à notre Politique de vote.



Au total **8 résolutions portaient sur des thèmes de durabilité**. Nous avons soutenu l'ensemble de ces résolutions qui sollicitaient notamment l'approbation par les actionnaires des rapports de durabilité publiés par des sociétés suisses et espagnoles, comme ABB ou Iberdrola.



Hormis une pour un point technique, nous avons soutenu l'ensemble des résolutions proposées par des **actionnaires**. Cela inclut deux résolutions visant la société américaine NextEra en lui demandant pour l'une de fournir aux actionnaires un reporting sur la diversité de son conseil d'administration, et pour l'autre de détailler le niveau d'alignement de ses activités de lobbying avec les objectifs climatiques.

04 Annexes

INVENTAIRE DES ENTREPRISES INVESTIES AU SEIN DU FONDS SYCOMORE GLOBAL ÉCO SOLUTIONS AU 31.12.2024

Les émetteurs investis à fin 2024 ayant fait l'objet d'un engagement au cours de l'année ont représenté 23% du portefeuille en poids.

ENTREPRISE	CODE ISIN	POIDS EN PORTEFEUILLE	NEC ¹⁹	Cible SBTi	CS ²⁰	INVESTISSEMENT DURABLE	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE ²¹
WABTEC CORP	XS2345035963	5,28%	100%	X	54%	Environnement et Social	
QUANTA SERVICES INC	US74762E1029	4,59%	35%	X	-18%	Environnement et Social	
EATON CORP PLC	IE00B8KQN827	4,45%	11%	1.5°C	30%	Environnement et Social	
VEOLIA ENVIRONNEMENT	FR0000124141	3,79%	47%	1.5°C	38%	Environnement et Social	
SMURFIT WESTROCK PLC	XS2388182573	3,70%	39%	Well-below 2°C	3%	Environnement	
WASTE CONNECTIONS INC	CA94106B1013	3,62%	42%	Committed	50%	Environnement et Social	Environment
E.ON SE	DE000ENAG999	3,23%	25%	1.5°C	25%	Environnement	
CLEAN HARBORS INC	US1844961078	3,15%	52%	X	35%	Environnement et Social	
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	FR0000125007	3,04%	10%	1.5°C	32%	Environnement et Social	Environment, Investors, People
MASTEC INC	US5763231090	2,96%	11%	X	-7%	Environnement	
OWENS CORNING	US6907421019	2,74%	21%	1.5°C	37%	Environnement et Social	
NEXTERA ENERGY INC	US65339F1012	2,67%	45%	X	27%	Environnement	
AMERICAN WATER WORKS CO INC	US0304201033	2,54%	24%	X	50%	Environnement et Social	
SCHNEIDER ELECTRIC SE	FR0000121972	2,54%	6%	1.5°C	39%	Environnement et Social	
VERTIV HOLDINGS CO-A	US92537N1081	2,45%	20%	X	25%	Environnement et Social	Investors, People, Society & Suppliers
PRYSMIAN SPA	IT0004176001	2,35%	31%	1.5°C	24%	Environnement et Social	
HD HYUNDAI ELECTRIC CO LTD	KR7267260008	2,21%	21%	X	23%	Environnement	
SIG GROUP AG	CH0435377954	2,15%	28%	1.5°C	22%	Environnement et Social	Clients, Environment, Investors
BYD CO LTD-H	CNE100000296	2,08%	38%	X	40%	Environnement et Social	
XYLEM INC	US98419M1009	2,02%	13%	1.5°C	65%	Environnement et Social	
DARLING INGREDIENTS INC	US2372661015	1,95%	38%	Committed	23%	Environnement	
ACUITY BRANDS INC-W/D	US00508Y1029	1,94%	29%	1.5°C	24%	Environnement	
IBERDROLA SA	ES0144580Y14	1,91%	35%	1.5°C	36%	Environnement et Social	
REPUBLIC SERVICES INC	US7607591002	1,84%	47%	Well-below 2°C	39%	Environnement et Social	

¹⁹ NEC pour Net Environmental Contribution : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique. ²⁰ CS pour Contribution Sociétale des produits et services : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis sociétaux. ²¹ SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

ENTREPRISE	CODE ISIN	POIDS EN PORTEFEUILLE	NEC ¹⁹	Cible SBTi	CS ²⁰	INVESTISSEMENT DURABLE	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE ²¹
PURE STORAGE INC - CLASS A	US74624M1027	1,81%	33%	X	30%	Environnement et Social	Investors
NOVONESIS (NOVOZYMES) B	DK0060336014	1,67%	10%	1.5°C	25%	Environnement	
EDP RENOVAVEIS SA	ES0127797019	1,62%	96%	Committed	53%	Environnement et Social	
HAMMOND POWER SOLUTIONS INC	CA4085491039	1,61%	27%	X	11%	Environnement et Social	
KURITA WATER INDUSTRIES LTD	JP3270000007	1,58%	18%	Committed	46%	Environnement et Social	
GIANT MANUFACTURING	TW0009921007	1,34%	100 %	X	60%	Environnement et Social	
NEXANS SA	FR0000044448	1,33%	12%	1.5°C	42%	Environnement et Social	Environment, Investors, People
INFINEON TECHNOLOGIES AG	DE0006231004	1,33%	17%	Committed	32%	Environnement et Social	Society & Suppliers
PROCORE TECHNOLOGIES INC	US74275K1088	1,25%	10%	X	30%	Environnement et Social	Investors, People
UPM-KYMMENE OYJ	FI0009005987	1,25%	69%	1.5°C	-1%	Environnement	
ARCADIS NV	NL0006237562	1,24%	22%	1.5°C	30%	Environnement	Environment, People
ELIA GROUP SA/NV	BE0003822393	1,23%	43%	Well-below 2°C	25%	Environnement et Social	Investors, People
REDEIA CORP SA	XS2552369469	1,11%	52%	1.5°C	31%	Environnement et Social	
BEFESA SA	LU1704650164	0,98%	47%	X	50%	Environnement et Social	Environment, Investors, People
CARLISLE COS INC	US1423391002	0,96%	37%	1.5°C	X	Environnement	
UNITED RENTALS INC	US9113631090	0,95%	16%	X	20%	Environnement et Social	
SHIMANO INC	JP3358000002	0,92%	79%	X	67%	Environnement et Social	
ABB LTD-REG	CH0012221716	0,89%	11%	1.5°C	25%	Environnement	
ASML HOLDING NV	NL0010273215	0,83%	12%	1.5°C	27%	Environnement et Social	Investors, Society & Suppliers
STMICROELECTRONICS NV	NL0000226223	0,82%	25%	1.5°C	33%	Environnement et Social	People
YADEA GROUP HOLDINGS LTD	KYG9830F1063	0,76%	98%	X	81%	Environnement et Social	
FIRST SOLAR INC	US3364331070	0,71%	71%	1.5°C	50%	Environnement et Social	
NEOEN SA	FR0011675362	0,58%	81%	X	53%	Environnement et Social	Society & Suppliers
WEST FRASER TIMBER CO LTD	CA9528451052	0,49%	35%	1.5°C	45%	Environnement et Social	

¹⁹ NEC pour Net Environmental Contribution : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique. ²⁰ CS pour Contribution Sociétale des produits et services : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis sociétaux. ²¹ SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

04 Annexes

ENTREPRISES ENGAGÉES EN COURS D'ANNÉE ET SORTIES DE PORTEFEUILLE AU 31.12.2024

ENTREPRISE	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE ²²
ALFEN NEW	Investors, People
EQUINIX	Environment, Investors
MP MATERIALS CORP	Environment, People
SHOALS TECHNOLOGIES	Environment, Investors, People

²¹ SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre [politique d'intégration ESG](#) détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.



04 Annexes

INDICATEURS D'INCIDENCES NÉGATIVES DU RÈGLEMENT DIT « SFDR » PORTANT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS AU 31.12.2024

Ces indicateurs sont consolidés à l'échelle du fonds, les données de l'indice de référence sont fournies à titre de comparaison. Les résultats sont à prendre avec précaution compte-tenu du niveau de maturité variable des informations reportées ou estimées et du taux de couverture faible sur certains indicateurs. Ce reporting est donné à titre indicatif en réponse aux exigences du label ISR et ne fait pas l'objet d'exigences de performances spécifiques à l'échelle du fonds.

INDICATEUR D'INCIDENCE NÉGATIVE	UNITÉ	FONDS	INDICE	COUVERTURE FONDS	COUVERTURE INDICE
ÉMISSIONS CARBONE	tonnes eq CO ₂	58986	39689	96%	94%
EMPREINTE CARBONE	tonnes eq CO ₂ /M€	443	354	96%	94%
INTENSITÉ CARBONE	tonnes eq CO ₂ /M€	907	769	96%	94%
EXPOSITION FOSSILE	%	5%	7%	96%	95%
PART CONSO & PROD ÉNERGIES NON RENOUVELABLE	%	68%	65%	84%	97%
INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES SECTEURS À FORT IMPACT CLIMATIQUE	GWh/M€	86%	39%	96%	96%
ACTIVITÉS AYANT UN IMPACT NÉGATIF SUR LA BIODIVERSITÉ	%	21%	13%	96%	99%
POLLUTION DE L'EAU	tonnes/M€	24,22	0,08	11%	1%
PRODUCTION DE DÉCHETS DANGEREUX	tonnes/M€	229,20	195,72	96%	92%
VIOLATIONS DES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIS ET DE L'OCDE	%	0%	0%	96%	99%
ABSENCE DE PROCESSUS ET DE MÉCANISMES DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ AUX PRINCIPES DU PACTE MODIAL DES NATIONS UNIES	%	0%	0%	96%	99%
ÉCART DE RÉMUNÉRATION NON AJUSTÉ ENTRE LES SEXES	%	11%	12%	78%	86%
MIXITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	%	35%	34%	96%	99%
EXPOSITION À DES ARMES CONTROVERSÉES	%	0%	2%	96%	99%

INDICATEURS D'INCIDENCES NÉGATIVES DU RÈGLEMENT DIT « SFDR » PORTANT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS AU 31.12.2024

Ces indicateurs sont consolidés à l'échelle du fonds, les données de l'indice de référence sont fournies à titre de comparaison. Les résultats sont à prendre avec précaution compte-tenu du niveau de maturité variable des informations reportées ou estimées et du taux de couverture faible sur certains indicateurs. Ce reporting est donné à titre indicatif en réponse aux exigences du label ISR et ne fait pas l'objet d'exigences de performances spécifiques à l'échelle du fonds.

INDICATEUR D'INCIDENCE NÉGATIVE	DÉFINITION
ÉMISSIONS CARBONE	Émissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
EMPREINTE CARBONE	Empreinte carbone, scope 1, 2 et 3
INTENSITÉ CARBONE	Intensité carbone, scope 1, 2 et 3
EXPOSITION FOSSILE	Part des investissements réalisés dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles
PART CONSO & PROD ÉNERGIES NON RENOUVELABLE	Part de la production et de la consommation d'énergie issue d'énergies non renouvelables
INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES SECTEURS À FORT IMPACT CLIMATIQUE	Consommation d'énergie en GWh par million EUR de revenu des entreprises investies
ACTIVITÉS AYANT UN IMPACT NÉGATIF SUR LA BIODIVERSITÉ	Part des investissements réalisés dans des entreprises avec des activités pouvant impacté négativement la biodiversité et situées dans ou près de zones sensibles pour la biodiversité
POLLUTION DE L'EAU	Tonnes d'émissions dans l'eau rejetées par les entreprises investies, par million EUR investi
PRODUCTION DE DÉCHETS DANGEREUX	Tonnes de déchets dangereux produits par les entreprises investies, par million EUR investi
VIOLATIONS DES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES ET DE L'OCDE	Part des investissements réalisés dans des entreprises ayant violé les principes du pacte mondial des Nations Unies ou les principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales
ABSENCE DE PROCESSUS ET DE MÉCANISMES DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ AUX PRINCIPES DU PACTE MODIAL DES NATIONS UNIES	Part des investissements réalisés dans des entreprises n'ayant pas mis en place de politiques visant à suivre la conformité avec les principes du pacte mondial des Nations Unies ou les principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales ou n'ayant pas de dispositif d'alertes pour gérer les violations à ces principes
ÉCART DE RÉMUNÉRATION NON AJUSTÉ ENTRE LES SEXES	Moyenne de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes des entreprises investies, non ajustée
MIXITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Part des femmes dans les conseils d'administration des entreprises investies
EXPOSITION À DES ARMES CONTROVERSÉES	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées



**sycomore
am**

www.sycomore-am.com

14 avenue Hoche
75008 Paris